



Programme d'assurance commerciale à l'étranger

Garanties disponibles

Qu'il s'agisse de gérer des exploitations établies à l'étranger ou simplement de tâter le terrain, les organisations multinationales sont exposées à un large éventail de risques qui ne sont généralement pas couverts par leur programme d'assurance national.

La police d'assurance WorldRisk® d'AIG offre aux organisations un programme d'assurance responsabilité civile coordonné et souple, conçu pour protéger leurs biens, leurs employés et leur réputation.

Les clients peuvent choisir parmi de nombreuses garanties¹ afin de personnaliser leur programme d'assurance WorldRisk. Vous trouverez ci-dessous toutes les raisons pour lesquelles le programme WorldRisk constitue le régime idéal pour vos clients multinationaux.

Profil des clients

Sociétés canadiennes ou américaines exposées à des risques à l'étranger

Exigences en matière de conception du programme

- Coût garanti
- Périodes d'assurance pluriannuelles
- Garanties de type écarts en matière de conditions ou de limites
- Programmes-cadres contrôlés
- Engagements sur le plan de la tarification pour les clients qui versent des primes supérieures à 100 000 \$

Types de risques

- Voyages
- Exploitations à l'étranger qui ne nécessitent pas de polices locales
- Exploitations à l'étranger qui nécessitent des polices locales (p. ex., assurance responsabilité civile générale, assurance responsabilité civile patronale du R.-U.)

Secteurs d'activités et spécialités

- Importateurs et exportateurs
- Risques liés aux ventes et à la distribution à l'étranger
- Fabricants
- Cabinets professionnels : juridiques, financiers, publicitaires et d'ingénierie
- Entrepreneurs artisanaux
- Services publics
- Organismes sans but lucratif (OSBL)
- Marchés de l'enseignement
- Loisirs

Modules d'assurance

Sociétés canadiennes ou américaines exposées à des risques à l'étranger

Assurance responsabilité civile générale commerciale à l'étranger

Une garantie d'assurance responsabilité civile générale commerciale à l'étranger touchant les installations et les produits situés hors des États-Unis et du Canada, y compris les incidents à l'étranger qui donnent lieu à des poursuites aux États-Unis ou au Canada.

Caractéristiques à valeur ajoutée :

- Limites complémentaires offertes jusqu'à concurrence de 10 millions de dollars
- Comprend gracieusement la garantie CrisisResponse® qui offre des limites d'assurance complémentaires pouvant atteindre 250 000 \$, pour couvrir les frais de gestion de crise immédiats et une autre somme de 50 000 \$ pour retenir les services d'un cabinet de relations publiques, afin de rapidement rétablir la confiance du public lorsqu'une crise d'origine humaine survient n'importe où dans le monde

Assurance responsabilité indemnisation volontaire à l'étranger

Une garantie d'assurance indemnisation volontaire à l'étranger et d'assurance responsabilité civile patronale offerte à toutes les catégories d'employés, y compris une protection d'assurance primaire 24 heures sur 24, en tant que premier assureur intervenant.¹

Caractéristiques à valeur ajoutée :

- Accès 24/7 aux services d'assistance médicale, d'assistance voyage et d'assistance en matière de sécurité d'AIG voyage
- Les indemnités d'assurance sécurité et évacuation politique en cas d'urgence peuvent être versées « au nom du » client, plutôt que sur la base de remboursements seulement
- Aucune limite globale pour le supplément de rapatriement (limite disponible = 1 M\$ par événement)
- Les employés, les administrateurs, les dirigeants et les invités évacués en raison d'un événement de crise ont le choix de retourner dans leur pays hôte ou dans leur lieu d'affectation dans les 14 jours suivants, s'il est jugé sécuritaire et qu'il est permis de le faire

Assurance accident maladie en voyage :

Prévoit des indemnités en cas de blessures, 24 heures sur 24, pour les employés, ainsi que pour leur conjoint et leurs enfants, sur une base primaire pendant qu'ils voyagent à l'étranger par affaires, y compris une période de 14 jours pour voyage d'agrément personnel.

Caractéristiques à valeur ajoutée :

- Indemnités versées au nom des assurés pour couvrir les frais médicaux encourus à l'étranger
- Accès 24/7 aux services d'assistance médicale, d'assistance voyage et d'assistance en matière de sécurité d'AIG voyage

Assurance responsabilité automobile à l'étranger

Une garantie d'assurance responsabilité civile automobile commerciale à l'étranger s'appliquant aux véhicules appartenant à l'assuré ou loués par celui-ci hors du Canada ou des États-Unis et qui offre une protection d'assurance écarts en matière de conditions ou de limites (assurance carence) complémentaire à toute protection d'assurance locale obligatoire.

Assurance biens commerciaux

Une garantie d'assurance contre les enlèvements et les demandes de rançon, les tentatives d'extorsion, la séquestration ou les détournements d'avions ou d'autres véhicules en voyage à l'étranger.

Assurance contre les enlèvements et les demandes de rançon

Une garantie d'assurance contre les enlèvements et les demandes de rançon, les tentatives d'extorsion, la séquestration ou les détournements d'avions ou d'autres véhicules en voyage à l'étranger.

Pour seulement 100 \$, voici quelques avantages offerts dans le cadre de l'option de basses limites :

- Aucune exclusion de pays
- 250 000 \$ par composante d'assurance / 1 250 000 \$ par événement assuré

Assurance des marchandises en eaux océaniques

Une garantie d'assurance des marchandises en eaux océaniques, offerte avec une garantie facultative d'assurance contre les risques de guerre.

Assurance risques politiques

Une protection contre la confiscation, l'expropriation ou la nationalisation des biens de l'assuré par le gouvernement d'un pays hôte ou contre les pertes financières attribuables à un embargo et à la révocation de permis.

Assurance vol et détournements commerciale

Une garantie d'assurance en cas de vol ou de contrefaçon par les employés ou de cambriolage à l'intérieur ou à l'extérieur des lieux.

Lorsque vous subissez un sinistre, notre équipe du service des sinistres multinationale intervient rapidement à l'échelle locale et assure la coordination centralisée des services, et ce, peu importe où vous en avez besoin. Nos experts-sinistres techniques parlent la langue locale, sont situés dans la région, connaissent le marché local et sont déployés dans les heures qui suivent la réception de l'avis de sinistre. De cette façon, nous pouvons remettre des indemnités anticipées en main propre à la suite d'événements catastrophiques, prendre des arrangements pour offrir des traitements médicaux immédiats ou organiser des évacuations d'urgence. Les indemnités sont versées dans le pays visé et dans la devise locale, et ce, partout dans le monde. De plus, nos clients multinationaux peuvent personnaliser les directives de traitement de leurs réclamations pour s'assurer de l'uniformité des protocoles en vigueur dans l'ensemble de leurs installations.

Pour en savoir davantage sur les options offertes par le programme d'assurance responsabilité à l'étranger WorldRisk, communiquez avec nous par courriel à l'adresse suivante : toserve@aig.com.

¹Où la Loi le permet.



American International Group, Inc. (AIG) est une des principales sociétés d'assurance internationales. Fort d'une expérience d'un siècle, le groupe de sociétés membres d'AIG offre aujourd'hui une vaste gamme de services d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie, de produits de retraite et de produits financiers à nos clients dans plus de 80 pays et juridictions. Ces diverses offres comprennent des produits et services conçus pour aider les entreprises et les particuliers à protéger leurs biens, à gérer leurs risques et à assurer la sécurité de leurs régimes de retraite. L'action ordinaire AIG est cotée à la bourse de New York.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur AIG à www.aig.com | YouTube: www.youtube.com/aig | Twitter: [@AIGinsurance](https://twitter.com/AIGinsurance) www.twitter.com/AIGinsurance | LinkedIn: www.linkedin.com/company/aig.

AIG est le nom commercial utilisé dans le cadre des activités mondiales d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie et de régimes de retraite, ainsi que d'assurance de dommages de l'American International Group, Inc. La Compagnie d'assurance AIG du Canada est le souscripteur autorisé des produits d'assurance aux entreprises et d'assurance aux particuliers d'AIG au Canada. La garantie pourrait ne pas être disponible dans toutes les provinces et tous les territoires et est assujettie aux termes et aux conditions des polices en vigueur. Les produits et les services de nature autre que l'assurance pourraient être fournis par des tiers indépendants. Le logo d'AIG et AIG sont des marques de commerce déposées d'American International Group, Inc., utilisées sous licence par la Compagnie d'assurance AIG du Canada. Vous trouverez de plus amples renseignements sur AIG Canada à www.aig.ca.